

Conférence

«Conférence Sécurité collective et Environnement»

Jeudi 12 juin 2008 – 15h – 18h30

Salle ASP A1G2 –Parlement Européen – Bruxelles

INSTITUT EUROPÉEN DES RELATIONS INTERNATIONALES

LE « LINKAGE SÉCURITAIRE HORIZONTAL » ET LES NOUVEAUX PARADIGMES DE LA VIOLENCE ARMÉE

par

Inerio Seminatore
Président de l'IERI

Quatre nouveaux paradigmes façonnent aujourd'hui le métier des armes et l'utilisation de la violence armée :

- **le premier est le paradigme stratégique du « nouveau contrat social », celui du « day after », ou encore du cadre politique à rebâtir.** Puisque le résultat militaire ne conduit pas au résultat politique espéré, le « day after » devient décisif pour le « test of will »
- **le deuxième est le « paradigme de la réversibilité »,** ou du « feed-back », selon lequel les armées doivent savoir conduire les guerres conventionnelles d'hier de forte intensité, mais doivent également porter secours aux populations civiles, après l'épreuve de force. Les tensions entre conditions de combat urbain et non

urbain, conditions de stabilisation en situation de détresse et de grande dégradation écologique et accompagnées de déchirements des liens sociaux, conduisent à penser autrement le conflit.

Ces deux paradigmes du conflit post-moderne ne s'appliquent pas aux conflits modernes (ou conflits inter-étatiques, mix de conventionnel et de non conventionnel) ni aux affrontements pré-modernes, mettant en face à face des forces armées irrégulières, transnationales et non étatiques. Ce dernier type de conflit concerne les zones de non-droit et les espaces conflictuels des non-Etats.

- Le **troisième paradigme** est celui du « **Linkage sécuritaire horizontal** », **liant des théâtres de conflit éloignés.**

La **sécurité** européenne et/ou euro-atlantique se **gagne dans la « bataille de l'avant »**, en Irak, Afghanistan, etc. **Il s'agit d'éradiquer les sources de violence à l'extérieur**, pour qu'elles ne se propagent pas, par vagues successives, dans les « **tensions écologiques** » de l'intérieur (banlieues et quartiers urbains).

La violence diverge et change de « sens » et d'intensité, dans les deux écosystèmes politiques.

Au sujet des différentes menaces induites au sein du territoire national, **le nouveau « Livre Blanc » de la Défense et de la Sécurité Nationale français**, adopté le 17 Juin au Conseil du Ministre, aborde le thème du renforcement de la sécurité civile et publique, **l'écosystème interne, par « la capacité d'organiser une résilience efficace du pays »**

Cela signifie de miser sur les capacités d'alerte et sur la mutualisation des moyens étatiques, au premier chef desquels la connaissance et l'anticipation, qui, comme la lutte contre le terrorisme et les effets de la mondialisation en matière de dégradation de l'écosystème planétaire (catastrophes), exige de mieux coordonner les capacités du renseignement (en particulier satellitaire). **Ainsi la « protection interne » est liée indirectement à la « protection extérieure ».**

- Le **quatrième est le paradigme de la « prévention sécuritaire »** ou « **paradigme moral de la violence active** », celui de la **frontière entre légitimité ou illégitimité de la violence.**

C'est le dilemme de la ligne intangible entre prévention et répression, bref entre les coûts supportables ou insupportables quant aux valeurs à sauvegarder.

Cependant, le « paradigme de la prévention sécuritaire » est politique et non moral. Il ne s'agit nullement de dissymétrie morale entre adversaires mais entre coûts et intérêts politiques de divers types de risque humain.

La preuve concrète de l'efficacité politique et sécuritaire des Etats-Membres et de l'Union européenne se mesure aujourd'hui à la capacité de présence sur plusieurs terrains de conflit, là où se règlent les crises.

L'**effet de seuil**, en termes d'efficacité est constitué par la capacité de disposer d'**effectifs suffisants**, permettant d'induire un contrôle des territoires, un plus grand potentiel de sécurité collective et environnementale et, à terme, une restriction de la violence locale et asymétrique.

Bruxelles, le 9 juin 2008
